NATIONS UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/243*
21 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session

DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE QUESTION ADDITIONNELLE A L'ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-TROISIEME SESSION

ASSISTANCE D'URGENCE A LA JAMAIQUE

Lettre datée du 19 septembre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous demander, conformément à l'article 15 du règlement de l'Assemblée générale, d'inscrire à l'ordre du jour de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, en vue de son examen prioritaire en séance plénière, une question intitulée "Assistance d'urgence à la Jamaïque".

En application de l'article 20 du règlement, je joins à la présente un mémoire explicatif relatif à cette demande.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) L. M. H. BARNETT

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ANNEXE

Mémoire explicatif

La plus grande catastrophe de l'histoire moderne de la Jamaïque s'est produite les 12 et 13 septembre 1988 quand l'ouragan Gilbert a dévasté l'île, causant la destruction d'innombrables édifices et des dégâts très importants aux routes et aux cultures. Selon les estimations, 500 000 personnes sont sans abri et les dommages causés aux biens, à l'agriculture et aux infrastructures atteignent plusieurs centaines de millions de dollars. Le peuple et le Gouvernement jamaïquains n'épargnent aucun effort pour reconstruire le pays. Etant donné l'ampleur de la catastrophe, le soutien et l'assistance de la communauté internationale seront également nécessaires.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library